

vous proposent une journée de formation et de réflexion sur le thème :

## Démocratie active - Autogestion Quelle action au sein des collectivités territoriales ?

Le lundi 7 juillet 2014  
de 9h00 à 18h00

au CREPS des Pays de La Loire  
4, place Gabriel Trarieux  
44 300 NANTES

### Accès :

Tramway Ligne 1 - direction La Beaujoire ou Ranzay, Arrêt Boulevard de Doulon. Remonter le Boulevard de Doulon jusqu'au rond-point.

### Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue-constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et citoyenneté.

**Nous demandons** à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

**Les frais de transport et d'hébergement** éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

**En cas de désistement**, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

#### Tarifs pour la journée :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1000 habitants	200 €
- de 1000 à 5000	250 €
- de 5000 à 10000	300 €
- de 10000 à 30000	400 €
- de 30000 à 50000	500 €
- de 50000 à 75000	600 €
- de 75000 à 100000	700 €
- plus de 100000	800 €

Conseillers Généraux et Régionaux 900 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuners. L'hébergement est à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

### Bulletin d'inscription à la journée (valant convention simplifiée de formation)

Démocratie active - Autogestion : Quelle action au sein des collectivités territoriales ? organisée par Formation et Citoyenneté et Les Alternatifs

Le 7 juillet 2014, au CREPS des Pays de La Loire - 4, place Gabriel Trarieux 44 300 NANTES

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94) par télécopie au 01 43 79 32 09

Bulletin à renvoyer par courrier ou

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Email: \_\_\_\_\_  
Fonction élective : \_\_\_\_\_

Conseil général : \_\_\_\_\_  
Conseil régional : \_\_\_\_\_  
Collectivité territoriale : \_\_\_\_\_  
Commune de : \_\_\_\_\_  
Nombre d'habitants (pour les élus communaux) : \_\_\_\_\_

Signature du candidat à la formation \_\_\_\_\_  
Signature du responsable avec cachet : \_\_\_\_\_

CACHET

# Démocratie active - Autogestion

## Quelle action au sein des collectivités territoriales ?



### Le 7 juillet 2014 (matinée)

9h00 **Accueil des participant-e-s**

9h30 **Aujourd'hui à travers les réformes territoriales : où en est-on de la démocratie locale ? Quelles actions citoyennes ?**

*Questions / Débats*

11h00 *Pause*

11h15 **Quelles interventions des élu-e-s locaux et des citoyens sur des thématiques telles que la reconversion des productions industrielles et agricoles ?**

*Questions / Débats*

12h30 *Déjeuner*

### Le 7 juillet 2014 (après-midi)

14h00 **Quelles pratiques et relations sur le terrain peuvent être mises en oeuvre entre les collectivités et le tissu associatif ?**

*Questions / Débats*

15h30 *Pause*

15h45 **Budget participatif - Réalité ou Utopie ?**

*Questions / Débats*

17h15 **Table ronde de bilan de la journée avec les participants.**

18h00 *Fin de la Formation*

#### INTERVENANT-E-S :

Benoit BORRITS - Bruno DELLA SUDDA - Richard NEUVILLE (association Autogestion)

Aline CHITELMAN (élu(e) municipale à Nantes de 2011 - 2014)

Bertrand VRAIN (élu municipal à Nantes et à l'agglomération de Nantes Métropole de 2000 à 2014)

Formation et Citoyenneté  
21 ter, rue Voltaire  
75011 Paris

formation  
& citoyenneté